

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00040 Numéro SIREN : 349 580 191 Nom ou dénomination : A.M.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt 2325

GREFFE 89.01
RCS AUXERRE
N° gestion
A.M.S.I.

89040

-11 SEP 2019

2325

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 44, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00014

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

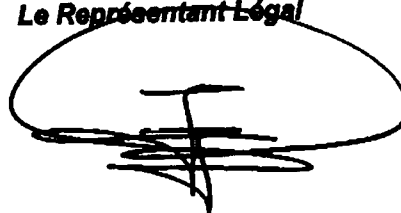
QUATRIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice social, soit la somme de 1.667.913,44 Euros, au compte « Autres Réserves ».

L'Assemblée générale reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019.

Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal



BILAN - ACTIF



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS AMSI		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000	DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 686 575		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 667 913		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	11 519 489	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	137 338		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	137 338		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 653 749		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 047 018		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	236 066		
	Dettes fiscales et sociales	DY	201 903		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	194 400		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	17 333 136		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 989 963		
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 870 706			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 509 194			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue services*	FG	FH	FI	1 315 188	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 315 188	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	2 050	
	Autres produits (1) (11)			FQ	133	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	1 317 371	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 096 342	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	12 782	
	Salaires et traitements*			FY	285 066	
	Charges sociales (10)			FZ	116 607	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	45 819
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE		
	Autres charges (12)			GF	1 556 616	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	(239 244)		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GJ	2 031 379	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	139 617	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN		
	Différences positives de change			GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	2 170 996	
Total des produits financiers (V)			GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	267 565	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS		
	Différences négatives de change			GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	267 565	
Total des charges financières (VI)			GV	1 903 431		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	1 664 187
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS AMSI		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	37 351
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	37 351
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	137 338
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	140 338
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(102 986)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(106 713)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 525 718
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 857 805
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 667 913
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	37 351
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 031 379
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 429
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 050
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	LITIGES FOURNISSEURS	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	REGULARISATIONS FOURNISSEURS	140 338	34 811
		2 540	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe



Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/18

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/18 au 31/12/18

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	28 864 056,11
- chiffre d'affaires en € :	1 315 188,33
- résultat net comptable en € :	1 667 913,44

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivants les prescriptions du règlement ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014-13 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable générale (PCG)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements sauf pour le matériel de transport loué.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

- Logiciels	1 ans à 3 ans
- Site Internet	3 ans
- Matériels informatiques	3 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Néant

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.
Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020.
Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés.
A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

A) Les billets de trésorerie et découverts bancaires souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'un an car ils sont sujets à un renouvellement annuel.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant. De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

Montant des billets de trésorerie utilisés au 31 décembre 2018 : 1 800 000 €
Montant des découverts bancaires utilisés au 31 décembre 2018 : 5 509 193.93 €

B) Depuis le 1er janvier 2012, la Société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle fait donc partie, en tant que société mère, du Groupe intégré suivant :

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SASJEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (à compter du 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (à compter du 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN LEASE CAR (à compter du 1er janvier 2016)

C) Le montant du crédit impôt compétitivité emploi dégagé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 3 755 €. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre Société l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, ce montant sera imputé sur l'impôt total du Groupe intégré.

A ce titre, le montant du crédit impôt compétitivité dégagé au titre de l'exercice 2018 par les sociétés

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES : 105 402 €
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 : 31 524 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10 : 76 871 €
- SAS JEANNIN NEW CAR : 13 214 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR : 38 175 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 : 117 102 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 : 36 138 €
- SAS JEANNIN LEASE CAR : 0 €

s'élève à un total de 418 426 €.

Ce montant, ajouté à celui dégagé par AMSI, s'imputera sur l'impôt des sociétés du Groupe intégré.

D) Par ailleurs, la société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

E) La société AMSI a fait l'acquisition le 18 décembre 2018 de 100% des titres de la SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE, détenus jusqu'à présent par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES.

F) La société AMSI a créé le 3 août 2018, une nouvelle filiale, la SAS JEANNIN SMDA, en apportant 100% du capital. Cette société a acquis un fonds de commerce SEAT (MEAUX et VSD) le 3 septembre 2019, un fonds de commerce SKODA et MAZDA (VSD) le 19 novembre 2019.

G) La société AMSI a acquis 100% des titres de la SAS SMDA le 17 juillet 2019. Cette société exploitait les marques SKODA, MAZDA et SUZUKI sur VERT-SAINT-DENIS. Elle a cédé les fonds SKODA et MAZDA à la SAS JEANNIN SMDA le 19 novembre 2018.

H) La société AMSI a pris une participation majoritaire dans la SCI JEANNIN CDG le 24 novembre 2018. Cette société a acquis un bien immobilier sur AUXERRE le 27 décembre 2018 qu'elle donnera à bail à la SAS JEANNIN SMDA pour y exploiter la marque MAZDA.

Immobilisations

Période du

01/01/18

au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	100 282		21 165
TOTAL immobilisations incorporelles :	100 282		21 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	85 103		3 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	85 103		3 234
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	8 722 395		6 530 990
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30		120 000
TOTAL immobilisations financières :	8 722 425		6 650 990
TOTAL GÉNÉRAL	8 907 810		6 675 389

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Transferts fin d'exercice	Revalorisations postérieures
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		16 701	104 746	
TOTAL immobilisations incorporelles :		16 701	104 746	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. Industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 519	82 818	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		5 519	82 818	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 253 385	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			120 030	
TOTAL immobilisations financières :			15 373 415	
TOTAL GÉNÉRAL		22 220	15 560 979	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	68 912	26 246	16 701	78 457
TOTAL Immobilisations incorporelles :	68 912	26 246	16 701	78 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	58 477	19 573	5 519	72 531
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	58 477	19 573	5 519	72 531
TOTAL GENERAL	127 389	45 819	22 220	150 988

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements intenses	Amortissements dégrossis	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 246		
TOTAL Immobilisations incorporelles :	26 246		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 573		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	19 573		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GENERAL 45 819

Provisions Inscrites au Bilan

Période du

01/01/18

au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations cristallisations	Diminutions rapports	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		137 338		137 338
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		137 338		137 338

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL		137 338		137 338
----------------------	--	---------	--	---------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 030		120 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 030		120 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	47 846	47 846	
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	531 550	531 550	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	63 364	63 364	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	(0)	(0)	
État - Divers			
Groupe et associés	12 713 874	11 413 874	1 300 000
Débiteurs divers	7 228	7 228	
TOTAL de l'actif circulant :	13 363 863	12 063 863	1 300 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	65 834	65 834	

TOTAL GÉNÉRAL	13 549 727	12 129 697	1 420 030
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 309 194	7 309 194		
- à plus d' 1 an à l'origine	6 344 555	1 882 125	2 453 411	2 009 019
Emprunts et dettes financières divers	236 066	236 066		
Fournisseurs et comptes rattachés	85 089	85 089		
Personnel et comptes rattachés	50 782	50 782		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	57 029	57 029		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	9 003	9 003		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 921 112	2 921 112		
Groupe et associés	194 400	194 400		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 207 230	12 744 799	2 453 411	2 009 019
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du

01/01/18

au 31/12/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	(0)
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	106 256
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	106 256

Autres créances:

- Avoirs à recevoir : 7 120 Euros
- Intérêts des c/c : 99 136 Euros

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 980
Emprunts et dettes financières divers	2 429
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 220
Dettes fiscales et sociales	129 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	10 552
Autres dettes	194 400

TOTAL	537 462
-------	---------

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c
Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du

01/01/18

au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	65 834	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL

65 834

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	10

Tableau de variation des capitaux propres

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 15/06/19
Tenue de compte EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 000			150 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000			15 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 646 937	1 039 638		9 686 575
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 039 638	1 667 913	1 039 638	1 667 913
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 851 575	2 707 551	1 039 638	11 519 489

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

REPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 664 187	78 285
Résultat exceptionnel (hors participation)	(102 986)	(4 845)
Résultat comptable (hors participation)	1 561 200	73 440

L'impôt total s'élève à (106 713) € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 180 153 €

Résultat net comptable après IS = 1 667 913 Euros

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cauton au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	4 638 769
Cauton au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir emprunt 500 000 € de 12 mois in fine Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	500 000
Cauton au profit BPLC pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 (Découvert) Maximum 1 000 000 € Montant indiqué correspond au montant utilisé au 31/12/2018	0
Cauton au profit CEBFC pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir emprunt 525 000 € Montant Indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	93 935
Cauton au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir ligne LOA maximale de 750 000 € Montant indiqué correspond à l'encours au 31/12/2018	176 201
Cauton au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	102 930
Cauton au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Cauton au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 779 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	432 304
Cauton au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	437 381
Cauton au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Cauton au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
SOUS TOTAL 1	7 381 520

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Page 27

SAS AMSI

Période du 01/01/18

au 31/12/18

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

SECRET

300 000

250 000

750 000

Maintien participation dans SCI J.SAMOREAU à hauteur 50% pendant durée emprunts
Maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts

TOTAL

1 300 000

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	168 921
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Montant indiqué correspond au capital restant dû au 31/12/2018	
TOTAL	168 921

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quota-part du capital détenu en pourcentage	Résultat de l'exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 035 270	100,00 %	229 487
SARL JEANNIN NEW CAR	978 313	100,00 %	211 874
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	2 690 572	100,00 %	(360 135)
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 422 997	100,00 %	2 998
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	942 927	100,00 %	74 716
SAS JEANNIN LEASE CAR	1 268	100,00 %	590
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	579 378	100,00 %	(16 248)
SAS JEANNIN SMDA	267 000	100,00 %	43 673
SAS SMDA	1 780 328	100,00 %	487 802
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	82 052
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,80 %	101 534
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	5 083 176	97,95 %	805 768
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	53 050
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	124 130
SCI JEANNIN CHAMPBERTRAND	1 000	99,00 %	37 707
SCI 67FR	1 000	99,00 %	44 114
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	8 040
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	76 143
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	99,00 %	46 414
SCI JEANNIN FORTES TERRES	1 000	99,00 %	66 987
SCI JEANNIN MAREUIL	15 245	99,00 %	474 836
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	46 622
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	86 027
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	(71 778)
SCI DES 3 SAULES	55 555	70,00 %	62 636
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
NEANT			

Effectifs	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	7	

Dont contrats d'apprentissage : 0
Dont contrats de professionnalisation : 2
Dont travailleurs handicapés : 0

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

SAS AMSI
44, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00014

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 44, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00014

DECISIONS DES ASSOCIES

EN DATE DU 15 JANVIER 2019

Tous les associés de la société A.M.S.I., société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros, divisé en 15.000 actions de 10 Euros chacune, ayant son siège social à AUXERRE (Yonne) 44, avenue du Général de Gaulle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 349 580 191 (1989 B 40), ci-après dénommée la « Société », à savoir :

- Monsieur Yves JEANNIN
Propriétaire de 14.980 actions
- Madame Lucette JEANNIN
Propriétaire de 20 actions

Ci-après les « Associés »,

Après avoir constaté :

- Que la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 d'Euros, ayant son siège social à MAREUIL-LES-MEAUX (Seine et Marne) 255, avenue de la Grande Hale, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 315 359 455 RCS MEAUX, envisage de souscrire auprès de la société VIAXEL une ligne de financement du crédit stock, à hauteur de 500.000 Euros sur une durée de 12 mois au taux de 0,834 % l'an avec périodicité *in fine*,
- Que la société VIAXEL a demandé la caution de notre société en garantie du remboursement par la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, de toutes ses obligations envers elle,

Ont pris la décision visée ci-après, sous forme d'un acte sous seing privé, signé par tous les Associés, ainsi que le permet l'article 17-3 des statuts de la Société :

DECISION UNIQUE – Autorisation d'un cautionnement

Les Associés autorisent la Société à se porter caution solidaire et indivisible du remboursement par la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, de la ligne de financement du crédit stock dans la limite de 500.000 Euros, consenti par la société VIAXEL sur une durée de 12 mois au taux de 0,834 % l'an avec périodicité *in fine*, dans l'hypothèse où la société JEANNIN AUTOMOBILES 77, ne procéderait pas au remboursement.

Cette caution annule et remplace celle autorisée le 2 janvier 2018.

En conséquence, les Associés confèrent tous pouvoirs à son Président à l'effet de négocier les termes de cette caution, signer la convention, élire domicile, faire toutes déclarations utiles, et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à AUXERRE

Le 15 janvier 2019

En trois exemplaires, dont un pour la Société

M. Yves JEANNIN

Mme Lucette JEANNIN

AUCAP AUDIT

Commissaire aux Comptes

3, rue du Golf

21 800 QUETIGNY

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège Social : 44, Avenue Charles de Gaulle
89 000 AUXERRE

RCS AUXERRE : 349 580 191

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

AUCAP AUDIT

Commissaire aux Comptes

3, rue du Golf

21 800 QUETIGNY

Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75 008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée A.M.S.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.M.S.I. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Comme indiqué dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur de 15 253 k€. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A.M.S.I. à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

AUCAP AUDIT
Peggy GILLET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	104 746	78 457	26 289	31 371
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	104 746	78 457	26 289	31 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	82 818	72 531	10 287	26 626
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	82 818	72 531	10 287	26 626
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 253 385		15 253 385	8 722 395
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	120 030		120 030	30
TOTAL Immobilisations financières :	15 373 415		15 373 415	8 722 425
ACTIF IMMOBILISÉ	15 560 979	150 988	15 409 992	8 780 421

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				303
Créances clients et comptes rattachés	47 846		47 846	142 326
Autres créances	13 316 017		13 316 017	10 307 428
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 363 863		13 363 863	10 450 058
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 368		24 368	62 695
Charges constatées d'avance	65 834		65 834	49 553
TOTAL disponibilités et divers :	90 202		90 202	112 247
ACTIF CIRCULANT	13 454 065		13 454 065	10 562 305

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GENERAL	29 015 044	150 988	28 864 056	19 342 726
---------------	------------	---------	------------	------------

Bilan Passif

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 000	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 686 575	8 646 937
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 667 913	1 039 638
TOTAL situation nette :	11 519 489	9 851 575
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	11 519 489	9 851 575
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	137 338	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	137 338	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 653 749	8 636 359
Emprunts et dettes financières divers	2 921 112	455 677
TOTAL dettes financières :	16 574 861	9 092 036
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 066	107 570
Dettes fiscales et sociales	201 903	177 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 400	114 000
TOTAL dettes diverses :	632 369	399 115
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 207 230	9 491 151
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	28 864 056	19 342 726

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 315 188		1 315 188	1 204 293
Chiffres d'affaires nets	1 315 188		1 315 188	1 204 293
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 050	1 278
Autres produits			133	8 132
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 317 371	1 213 703
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 096 342	949 835
TOTAL charges externes :			1 096 342	949 835
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 782	7 916
CHARGES DE PERSONNEL			285 066	271 415
Salaires et traitements			116 607	112 131
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			401 672	383 546
DOTATIONS D'EXPLOITATION			45 819	50 437
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			45 819	50 437
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			1 556 616	1 391 733
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(239 244)	(178 030)

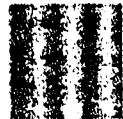
Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(239 244)	(178 030)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 031 379	1 408 116
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	139 617	38 648
Reprises sur provisions et transferts de charges		24 092
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 170 996	1 470 856
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	267 565	291 710
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	267 565	291 710
RÉSULTAT FINANCIER	1 903 431	1 179 146
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 664 187	1 001 116
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	37 351	26 965
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	37 351	26 965
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 432
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	137 338	
	140 338	3 432
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(102 986)	23 533
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(106 713)	(14 989)
TOTAL DES PRODUITS	3 525 718	2 711 525
TOTAL DES CHARGES	1 857 805	1 677 887
BENEFICE OU PERTE	1 667 913	1 033 638

Annexe



Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Peggy GILLET

Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/18

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/18 au 31/12/18

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	28 864 056,11
- chiffre d'affaires en € :	1 315 188,33
- résultat net comptable en € :	1 667 913,44

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivants les prescriptions du règlement ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014-13 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable générale (PCG)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements sauf pour le matériel de transport loué.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

- Logiciels	1 ans à 3 ans
- Site Internet	3 ans
- Matériels Informatiques	3 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Néant

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont un procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.
Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020.
Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés.
A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

A) Les billets de trésorerie et découvert bancaires souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'un an car ils sont sujets à un renouvellement annuel.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant. De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

Montant des billets de trésorerie utilisés au 31 décembre 2018 : 1 800 000 €

Montant des découverts bancaires utilisés au 31 décembre 2018 : 5 509 193.93 €

B) Depuis le 1er janvier 2012, la Société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle fait donc partie, en tant que société mère, du Groupe intégré suivant :

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (à compter du 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (à compter du 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN LEASE CAR (à compter du 1er janvier 2016)

C) Le montant du crédit impôt compétitivité emploi dégagé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 3 755 €. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre Société l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, ce montant sera imputé sur l'impôt total du Groupe intégré.

A ce titre, le montant du crédit impôt compétitivité dégagé au titre de l'exercice 2018 par les sociétés

- SAS JEANNIN AUTOMOBILES : 105 402 €
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 : 31 524 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10 : 76 871 €
- SAS JEANNIN NEW CAR : 13 214 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR : 38 175 €
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 : 117 102 €
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 : 36 138 €
- SAS JEANNIN LEASE CAR : 0 €

s'élève à un total de 418 426 €.

Ce montant, ajouté à celui dégagé par AMSI, s'imputera sur l'impôt des sociétés du Groupe intégré.

D) Par ailleurs, la société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

E) La société AMSI a fait l'acquisition le 18 décembre 2018 de 100% des titres de la SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE, détenus jusqu'à présent par la SAS JEANNIN AUTOMOBILES.

F) La société AMSI a créé le 3 août 2018, une nouvelle filiale, la SAS JEANNIN SMMA, en apportant 100% du capital. Cette société a acquis un fonds de commerce SEAT (MEAUX et VSD) le 3 septembre 2018, un fonds de commerce SKODA et MAZDA (VSD) le 19 novembre 2018.

G) La société AMSI a acquis 100% des titres de la SAS SMMA le 17 juillet 2018. Cette société exploitait les marques SKODA, MAZDA et SUZUKI sur VERT-SAINT-DENIS. Elle a cédé les fonds SKODA et MAZDA à la SAS JEANNIN SMMA le 19 novembre 2018.

H) La société AMSI a pris une participation majoritaire dans la SCI JEANNIN CDG le 24 novembre 2018. Cette société a acquis un bien immobilier sur AUXERRE le 27 décembre 2018 qu'elle donnera à bail à la SAS JEANNIN SMMA pour y exploiter la marque MAZDA.

Immobilisations

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	100 282		21 165
TOTAL Immobilisations incorporelles :	100 282		21 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	85 103		3 234
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	85 103		3 234
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	8 722 395		6 530 990
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	30		120 000
TOTAL Immobilisations financières :	8 722 425		6 650 990
TOTAL GÉNÉRAL	8 907 810		6 675 389

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		16 701	104 746	
TOTAL Immobilisations incorporelles :		16 701	104 746	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 519	82 818	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :		5 519	82 818	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			15 253 385	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			120 030	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL Immobilisations financières :			15 373 415	
TOTAL GÉNÉRAL		22 220	15 560 979	

Amortissements

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	68 912	26 246	16 701	78 457
TOTAL immobilisations incorporelles :	68 912	26 246	16 701	78 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	58 477	19 573	5 519	72 531
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	58 477	19 573	5 519	72 531
TOTAL GÉNÉRAL	127 389	45 819	22 220	150 988

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 246		
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 246		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 573		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 573		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GENERAL	45 819		

Provisions Inscrites au Bilan

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		137 338		137 338
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		137 338		137 338

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GENERAL		137 338		137 338
----------------------	--	----------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 030		120 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 030		120 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	47 846	47 846	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	531 550	531 550	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	63 364	63 364	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	(0)	(0)	
État - Divers			
Groupe et associés	12 713 874	11 413 874	1 300 000
Débiteurs divers	7 228	7 228	
TOTAL de l'actif circulant :	13 363 863	12 063 863	1 300 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	65 834	65 834	

TOTAL GÉNÉRAL	13 549 727	12 129 697	1 420 030
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	7 309 194	7 309 194		
- à plus d' 1 an à l'origine	6 344 555	1 882 125	2 453 411	2 009 019
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	236 066	236 066		
Personnel et comptes rattachés	85 089	85 089		
Sécurité sociale et autres organismes	50 782	50 782		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	57 029	57 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 003	9 003		
Dettes sur Immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 921 112	2 921 112		
Autres dettes	194 400	194 400		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 207 230	12 744 799	2 453 411	2 009 019
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	(0) 106 256
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	106 256

Autres créances:

- Avoirs à recevoir : 7 120 Euros
- Intérêts des c/c : 99 136 Euros

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 980
Emprunts et dettes financières divers	2 429
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 220
Dettes fiscales et sociales	129 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	10 552
Autres dettes	194 400

TOTAL	537 462
-------	---------

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c
Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	65 834	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	65 834	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	10

Tableau de variation des capitaux propres

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 15/06/19
Tenue de compte EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 000			150 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000			15 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 646 937	1 039 638		9 686 575
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 039 638	1 667 913	1 039 638	1 667 913
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 851 575	2 707 551	1 039 638	11 519 489

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 664 187	78 285
Résultat exceptionnel (hors participation)	(102 986)	(4 845)
Résultat comptable (hors participation)	1 561 200	73 440

L'impôt total s'élève à (106 713) € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 180 153 €

Résultat net comptable après IS = 1 667 913 Euros

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cauton au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	4 638 769
Cauton au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir emprunt 500 000 € de 12 mois in fine Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	500 000
Cauton au profit BPLC pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 (Découvert) Maximum 1 000 000 € Montant indiqué correspond au montant utilisé au 31/12/2018	0
Cauton au profit CEBFC pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir emprunt 525 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	93 935
Cauton au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES pour garantir ligne LOA maximale de 750 000 € Montant indiqué correspond à l'encours au 31/12/2018	176 201
Cauton au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	102 930
Cauton au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Cauton au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 779 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	432 304
Cauton au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	437 381
Cauton au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Cauton au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
SOUS TOTAL 1	7 381 520

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Cautions au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs	2 348 883
Cautions au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	195 273
Cautions au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €	85 000
Cautions au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €	253 188
Cautions solidaires au profit CICOBAIL/OSEO pour 26/67 F. ROOSEVELT pour garantir un crédit bail immobilier d'un montant max. de 780 000 € Montant Indiqué correspond aux redevances restant dues au 31/12/2018	76 774
Cautions au profit BPLC pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12/2018	50 413
Sous-total 2	
TOTAL DES CAUTIONS	

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN AUTO 77 - Pour BRED : 300 000 €	300 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	250 000
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI 67 FR au profit BRED	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI 26/67 avenue Franklin Roosevelt au profit du pool OSEO/CICOBAIL	
Nantissement 99 parts SCI J. FORTES TERRES au profit BPI	
Maintien participation dans SCI J.SAMOREAU à hauteur 50% pendant durée emprunts	
Maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts	
TOTAL	1 300 000

SAS AMSI

Période du

01/01/18

au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	168 921
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Montant indiqué correspond au capital restant dû au 31/12/2018	

Liste des Filiales et Participations

SAS AMSI

Période du 01/01/18 au 31/12/18

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quota-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 035 270	100,00 %	229 487
SARL JEANNIN NEW CAR	978 313	100,00 %	211 874
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	2 690 572	100,00 %	(360 135)
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 422 997	100,00 %	2 998
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	942 927	100,00 %	74 716
SAS JEANNIN LEASE CAR	1 268	100,00 %	590
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	579 378	100,00 %	(16 248)
SAS JEANNIN SMDA	267 000	100,00 %	43 673
SAS SMDA	1 780 328	100,00 %	487 802
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	82 052
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	101 534
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	5 083 176	97,95 %	805 768
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	53 050
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	124 130
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	37 707
SCI 67FR	1 000	99,00 %	44 114
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	8 040
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	76 143
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	99,00 %	46 414
SCI JEANNIN FORTES TERRES	1 000	99,00 %	66 987
SCI JEANNIN MAREUIL	15 245	99,00 %	474 836
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	46 622
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	86 027
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	(71 778)
SCI DES 3 SAULES	55 555	70,00 %	62 636
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DÉTENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION			
NEANT			

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL		7

Dont contrats d'apprentissage : 0
Dont contrats de professionnalisation : 2
Dont travailleurs handicapés : 0

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SAS AMSI

SAS AMSI

44, avenue Charles de Gaulle

89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00014

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Peggy GILLET

Page 32